

Responsable Pédagogique F/H

La MSA, Sécurité sociale du monde agricole et rural, est le 2ème régime de protection sociale en France. Avec ses 16 000 collaborateurs répartis au sein de ses 35 organismes, elle protège plus de 5 millions de personnes (agriculteurs, salariés agricoles, collaborateurs des organismes professionnels agricoles) tout au long de leur vie.

Interlocuteur unique de ses ressortissants, la MSA verse toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre en santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle et assure également le recouvrement (cotisations, contributions sociales, assurance chômage ...).

La Caisse Centrale de la MSA (CCMSA), 750 collaborateurs, est la tête du réseau. Elle contribue à la mise en œuvre de la politique sociale agricole et représente la MSA au niveau national auprès des Ministères et partenaires.

Ce que vous découvrirez en nous rejoignant :

- Notre mission d'utilité sociale,
- Nos valeurs issues du mutualisme, que sont la solidarité, la responsabilité et la démocratie,
- Une richesse de métiers, la MSA assurant la gestion de tous les risques sociaux,
- Une attention portée à la qualité de vie au travail.

<https://recrutement.msa.fr/>

Poste

La Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles recrute un(e) Responsable pédagogique au sein du département vie mutualiste. Vous rejoindrez l'équipe de la formation des élus MSA pour développer une offre de formation pour 13 000 élus bénévoles des 35 caisses MSA.

Vos missions :

Vous contribuerez au développement des compétences de notre réseau de bénévoles au sein d'une équipe de 4 personnes :

- Participer à l'élaboration du catalogue de formation et déployer l'offre de formation,
- Assurer le suivi des sessions et les relations avec les formateurs internes et prestataires et proposer les ajustements nécessaires,
- Participer à l'élaboration de l'offre de formation en ligne : travaux de conception des modules e-learning en mode projet,
- Organiser et animer des webinaires pour accompagner les professionnels de notre réseau dans la mobilisation des délégués MSA.

En fonction de vos objectifs de formation, des missions complémentaires pourront vous être proposées.

Profil

- Vous préparez un BAC+4/5 en ingénierie de formation, une première expérience dans la conduite de projet serait un plus,
- Doté(e) d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, vous avez une aisance rédactionnelle,
- Curieux, créatif, vous désirez concevoir des modalités de formation innovantes (formations digitales, hybrides),
- Vous avez une appétence pour les outils numériques, et connaissez les outils collaboratifs de Microsoft Office 365, dont Powerpoint. La connaissance de l'outil auteur Storyline serait un plus,
- Autonome, adaptable, vous avez le sens des responsabilités, vous êtes force de proposition, et vous aimez le travail en équipe.

Dans le cadre de sa politique de diversité, la CCMSA ouvre ses offres d'emploi à toutes les candidatures.

Pour faire la différence, votre candidature comprendra un CV et une lettre de motivation adaptée au poste recherché.

Processus de recrutement : entretien RH, entretien opérationnel.

Bon à savoir si vous rejoignez la CCMSA dans nos locaux "Luminem" :

- A 2 min de la station Raymond-Queneau Pantin-Bobigny - ligne 5 et d'une station Vélib',
- Rémunération incluant un 13ème mois / Plan d'Épargne Entreprise (PEE) / Prime d'intéressement,
- Cadre de travail flexible, jusqu'à 3 jours de télétravail possible par semaine,
- Place de parking et parking vélo accessible depuis le canal de l'Ourcq,
- Restaurant d'entreprise et cafétéria,
- Comité d'entreprise.

La CCMSA en tant qu'opérateur de service public, s'engage de manière volontariste en faveur de l'inclusion et du respect de tous et de chacun. Elle s'assure de la stricte observation des principes de neutralité et de laïcité des services publics. Elle applique une politique de « tolérance 0 » à l'égard de toute action qui pourrait être assimilée à de la discrimination ou des faits de harcèlement sexuel (cf : Article 222-33 du code pénal) et d'agissements sexistes (cf 1142-2-1 du code du travail).